



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Metz, le 19/09/2019

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau  
Délégation Territoriale de  
Sarreguemines

Syndicat Intercommunal Scolaire et  
Périscolaire de l'Anzeling

Affaire suivie par Romain DECCO  
romain.decco@moselle.gouv.fr  
03 87 28 30 84  
Les jeudis au 06 33 63 32 61

4, Place du Général DE GAULLE

57320 ANZELING

**Objet :** Dossier de déclaration concernant la construction d'un groupe scolaire à ANZELING  
Accord immédiat

**Réf :** 57-2019-00499

Monsieur le Président,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **la construction d'un groupe scolaire à ANZELING**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 16/09/2019
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2019-00499
- Dossier réalisé par : SUEZ consulting

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "le récépissé clôturant son instruction administrative".

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.**

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de l'Anzeling où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois.

Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU PAR INTÉRIM



EVA FUMAGALLI

**Copie pour information :**

M. SUEZ consulting  
7, rue Claude CHAPPE  
57070 METZ